

Zeitschrift: Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale

Herausgeber: Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner

Band: - (1999)

Heft: 1

Artikel: Le programme 1999-2001 de la C.E.A.T

Autor: Rey, Michel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-957709>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Wie eine Untersuchung der Situation in Europa beweist (vgl. J. Bergström und G. Cars, 1998), besteht eine grosse Einigkeit darüber, für die Raumplanung eine spezifische Ausbildung anzubieten.

Vor diesem generellen Hintergrund geht der Autor in diesem Artikel folgenden Fragen nach:

- Genügt die zur Zeit in der Schweiz angebotene Aus- und Weiterbildung vor allem den europäischen Anforderungen?
- Wie könnte gegebenenfalls die Situation verbessert werden?

Nous devons sans doute, dans les institutions de formation de Suisse, repenser tout le domaine de la formation continue. Là également, seul un travail en réseau permettra de répondre à la demande latente. Nous devons offrir plus et mieux aux professionnels de l'aménagement du territoire, de manière ciblée par rapport aux différents types de publics concernés (propriétaires de bureaux, chefs de service, collaborateurs spécialisés, etc.), par des cours combinant la transmission des résultats de la recherche, une information sur les pratiques à l'étranger et l'échange critique d'expériences.

Nous devons également, en formation de base et continue, développer une filière «Pays en développement», où la problématique de l'aménagement du territoire est sensiblement différente de la nôtre et de celle des autres pays européens. C'est également l'occasion de réflexions nouvelles et d'opportunités de travail.

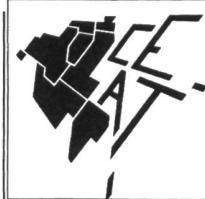
Le nombre des doctorants traitant de sujets d'aménagement du territoire doit être augmenté et il convient de permettre aux personnes concernées de suivre des écoles doctorales.

Conclusion

Comme on peut le constater, les défis ne manquent pas dans le domaine de la formation de base et continue en matière d'aménagement du territoire. Ces défis doivent être relevés, dans l'intérêt de notre discipline qui doit viser à s'affirmer plus et mieux dans la Suisse et l'Europe de demain. Plus que tout, il s'agit de rattraper le retard que nous avons par rapport à l'étranger. ■

Références:

- Bergström J et Cars G: AESOP, directory of planning schools 1998, Stockholm, 1998
- European Union: The EU Compendium of spatial planning systems and policies, European Commission, Bruxelles, 1997
- FUS et COSAC: Formation et formation continue en matière d'aménagement du territoire, Berne, 1991/1993
- Meyer-von Gonzenbach Rolf, et al: Aus- und Weiterbildung in der Raumplanung. Formation en aménagement du territoire. Conditions actuelles et propositions d'amélioration, FUS, Berne, 1980



C. E. A. T. Communauté d'études pour l'aménagement du territoire
14, avenue de l'Eglise-Anglaise
CP 555 • CH-1001 Lausanne
tél. (021) 693 41 65
fax (021) 693 41 54

Le programme 1999-2001 de la C.E.A.T.

La formation continue constitue l'une des missions principales de la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire. Au cours de ces dernières années, la C.E.A.T. a initié de nombreuses actions de formation continue à l'intention des élus politiques en charge de l'aménagement ainsi que des professionnels (bureaux privés et administration). Mais les temps ont changé. Aujourd'hui, les responsables de cette formation s'interrogent. Quelle formation promouvoir pour quels destinataires? Quels sont les besoins du «marché»?

La C.E.A.T. a entrepris une réflexion stratégique pour définir son offre pour les années 1999-2001. Cette réflexion est menée en collaboration étroite avec les services de l'aménagement du territoire des cantons romands et de Berne ainsi qu'avec les organismes et associations. La stratégie sera arrêtée au printemps 1999, avec un double souci: répondre aux besoins des responsables poli-

tiques et professionnels de l'aménagement et faire preuve de souplesse dans un monde en mutation rapide et profonde.

Plusieurs préoccupations émergent des réflexions et devraient influencer le contenu et les modalités de cette formation continue. Le contenu d'abord.

L'aménagement est à un tournant. Pendant la période 1960-1990, il a été conçu comme une tâche de planification liée à une forte croissance économique. Aujourd'hui, il lui appartient beaucoup plus de se préoccuper de la mise en œuvre de cette planification dans un contexte dominé par les mutations et les incertitudes politiques, sociales et économiques. C'est dans ce contexte que l'aménagement doit repenser sa finalité. On ne peut réfléchir aux instruments et outils d'aménagement sans s'interroger sur ses missions futures. Aménager signifiera à l'avenir beaucoup plus anticiper et accompagner les changements

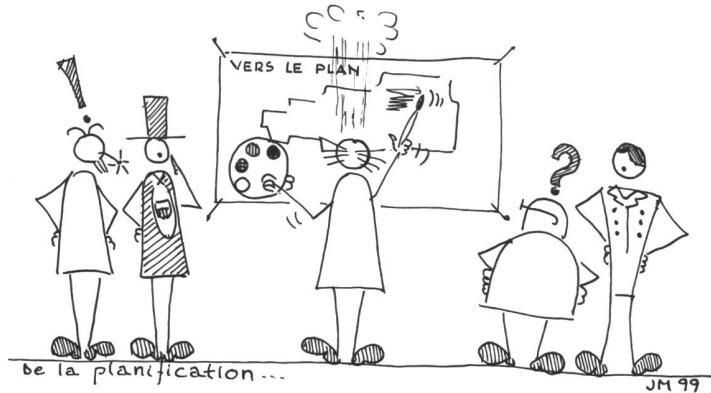
► Michel Rey, Secrétaire général de la C.E.A.T.

et non pas d'abord veiller à une application réglementaire de la planification.

La prise en compte de la dimension du développement durable: Il faut quitter le terrain des intentions et des grandes déclarations pour intégrer la durabilité dans la pratique. Par exemple, comment localiser et dimensionner la zone à bâtir, en tenant compte de la durabilité? Comment prendre en compte, parallèlement, les aspects économiques et financiers du territoire? L'aménagement est apparu trop comme un facteur de coût, il doit se positionner comme un facteur de gains, de sécurité et un réducteur de risques.

A l'avenir, les problèmes urbains vont interroger l'aménagement. C'est dans les villes que se joueront les défis de notre société de demain. Les instruments et les démarches d'aménagement sont à adapter au contexte urbain, mais en veillant aux relations avec l'espace rural.

L'aménagement ne doit pas séparer, mais faire émerger les interdépendances entre eux. Il lui appartient de mettre en relation les problèmes du monde urbain et ceux du monde rural. Ce dernier est confronté à des mutations profondes qu'il n'est plus possible de gérer dans la zone agricole. Il s'agit d'un thème central de la formation. L'aménagiste doit enfin s'interroger sur ses démarches. L'aménagement du territoire ne peut pas faire l'économie d'une réflexion quant à sa place dans l'organisation institutionnelle et politique qui est en pleine mutation dans notre pays. Le rôle de l'État par rapport à la société civile, la remise en cause du fédéralisme et de la répartition des compétences entre la Confédération, les cantons et les communes, l'émergence des nouvelles technologies de communication interrogent la pratique: quel est le contenu et la finalité du projet d'aménagement? faut-il privilégier les



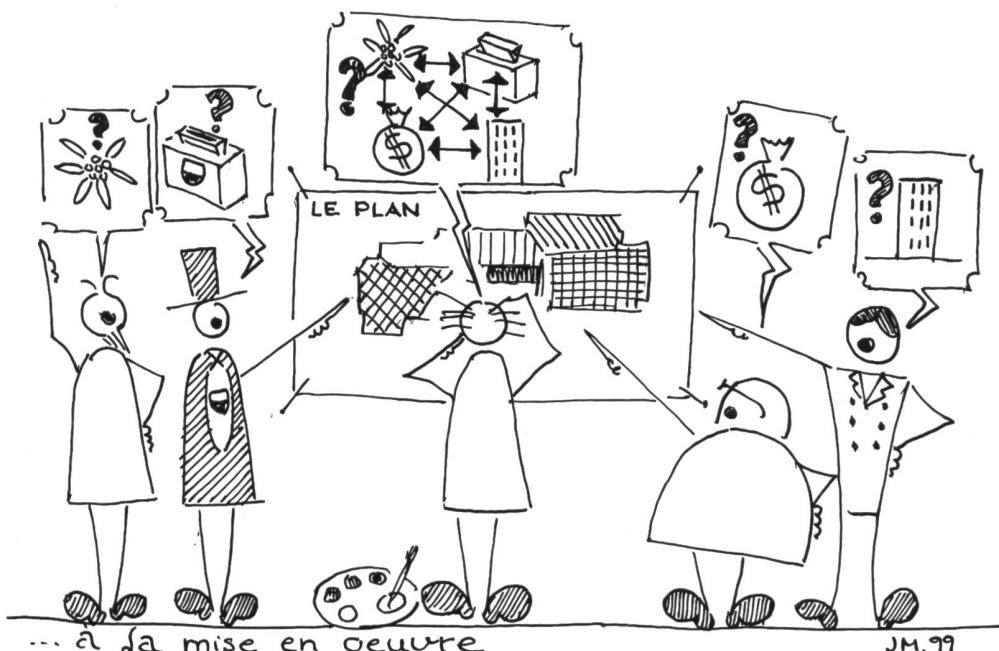
démarches réglementaires, de négociation? comment travailler avec les acteurs de la société civile? De nouvelles compétences seront demandées aux aménagistes: manager des projets, aider à la résolution de conflits territoriaux, appuyer les processus de décision. Les compétences sont à développer dans le cadre de la formation continue.

La formation continue en Suisse occidentale s'articulera autour de ces réflexions thématiques et stratégiques, mais aussi opérationnelles. Elle prendra la forme de cours de plus longue durée, mais aussi de séminaires de courte durée et de journées, de manière à répondre à des besoins qui risquent de fluctuer et d'évoluer rapidement. Il en va d'une bonne adéquation entre l'offre et la demande de formation continue. Il s'agit d'une exigence, d'autant plus impérative que le nombre de candidats est réduit, compte tenu de la petitesse du marché romand.

Ce sont autant de thèmes et de préoccupations qui seront pris en compte dans le programme de formation continue d'aménagement du territoire pour les années 1999-2001. Le programme sera disponible au printemps 1999. ■

Das Programm 1999-2001 der C.E.A.T.

Die Weiterbildung stellt eine der Hauptaufgaben der C.E.A.T. (Studien-Gemeinschaft für Raumplanung) dar. In den letzten Jahren hat die C.E.A.T. zahlreiche Aktionen im Bereich der Weiterbildung unternommen. Diese richten sich vor allem an die für die Raumplanung zuständigen Politikerinnen und Politiker, sowie an die Fachleute aus Verwaltung und privaten Büros. Aber die Zeiten ändern sich. Deshalb fragen sich heute die Verantwortlichen, was für eine Weiterbildung sie für welche Zielgruppe anbieten sollen. Was sind die Bedürfnisse dieses Marktes?



Illustrations:
J.M./C.E.A.T., 1999